

Collectif « Déstocamine »
M. Etienne Chamik
6 rue de Lucelle
68310 Wittelsheim

Mulhouse, 13 janvier 2011

Objet : StocaMine

Cher Etienne,

Nous sommes tous très sensibles à votre engagement militant et attentifs à la demande que vous nous avez formulée, consistant à pouvoir donner votre point de vue devant les conseils municipaux.

Ce qui doit en effet nous mobiliser dans la décision de fermeture de StocaMine, c'est la protection et la préservation de la nappe phréatique. Il s'agit pour nous d'un impératif catégorique et d'un enjeu non négociable. Au demeurant, cet impératif doit s'appliquer à toutes les formes de stockage de déchets qu'ils soient situés en-dessous de la nappe phréatique (StocaMine) ou entassés dans des décharges au cours des années 60 et 70 qui affleurent.

Nous sommes d'autant plus déterminés sur cette question que nous sommes engagés, comme vous le savez, au travers de l'agenda 21 et du Plan Climat Territorial qui font désormais référence, à tracer demain un horizon harmonieux pour les générations futures et leur permettre de s'épanouir sereinement.

Il ne s'agit donc pas de faire de StocaMine le fanion unique et emblématique d'une considération écologique qui doit, au contraire, être globale. La facilité serait pour chacun de refuser le débat et d'affirmer, sans tenir compte des résultats des études scientifiques aujourd'hui en cours, que le mieux pour la population est la mise en œuvre de la réversibilité sans discussion aucune. Certes, les erreurs commises par l'exploitant, à l'origine de l'incendie, et son mutisme permanent jusqu'à très récemment, nous encouragent sur cette voie. Pourtant, cette position nous conduirait à renoncer à notre possibilité d'information du public, ce que ni le collectif Destocamine souhaite, ni les élus.

L'opportunité nous est donnée aujourd'hui, suite au Grenelle de l'Environnement, de revendiquer de la transparence, de l'expertise, du dialogue, de la concertation et in fine la coproduction d'un avis qui permette des décisions éclairées, responsables, efficaces et partagées.

Comme vous le savez, le comité de pilotage, composé d'experts indépendants désignés par les différents collèges, rendra son avis à la mi-2011. A la suite de son rendu, StocaMine aura l'obligation de déposer un dossier de cessation d'activités qui sera instruit par l'Etat. Ce dossier comprenant le choix retenu sera élaboré au second semestre 2011 et sera ensuite soumis à enquête publique qui devrait se dérouler en 2012.

Nous nous inscrivons, ainsi, dans la démarche engagée par l'Etat et nous y adhérons à condition que soit organisée au préalable une réunion publique d'information et de débat qui permette à chacun de bénéficier d'une vision juste et précise permettant d'appréhender les tenants et les aboutissants liés à la fermeture du site.

Si le déstockage total ou partiel constitue la bonne solution, alors il faudra le réaliser pleinement et sans hésitation. Mais à ce jour, comme l'ont rappelé, à juste titre, les journalistes ayant visité le site, « il est en toute honnêteté impossible de dire quel choix doit être fait entre extraction ou confinement ».

Les questions sont en effet plus nombreuses que les réponses. Elles nous interrogent sur les impacts, sur les risques tant humains qu'environnementaux, sur les faisabilités techniques, sur la destination des produits déstockés ou à l'inverse sur les moyens alternatifs de préservation de la nappe.

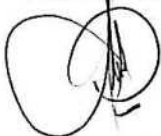
Dans ce contexte, une présentation d'un seul point de vue, fut-il de qualité, devant nos conseillers municipaux, ne nous paraît pas être à la hauteur des enjeux écologiques et d'un processus démocratique exigeant. Celui-ci ne saurait en effet se réduire à l'exposé d'une certitude sous prétexte qu'elle constitue une conviction ou encore une vérité par le seul fait qu'elle soit dite avec certitude.

De plus, avec la fermeture de StocaMine, se pose la question du devenir du personnel. Sur ce point, nous serons, de la même manière, exigeants et demanderons une réponse pérenne et adaptée. Cet aspect social, composante essentielle du développement durable, doit être considéré avec la même détermination.

Nous vous remercions de votre vigilance. Et c'est donc ensemble que nous enrichirons les débats au sein d'une démarche éthique et responsable, évitant ainsi toutes instrumentalisation des peurs ou toutes attitudes qui finalement stigmatiseraient une fois de plus un territoire auquel nous sommes attachés.

En vous joignant la position prise par plusieurs élus, il y a quelques semaines, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations les meilleures.

André Clad



Maire de Lutterbach

Alain Leconte



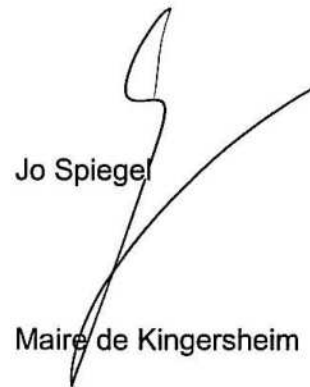
Maire de Reiningue

Vincent Hagenbach



Maire de Richwiller

Jo Spiegel



Maire de Kingersheim

Position des élus sur Stocamine

Préambule :

La Commission Locale d'Information et de Surveillance (C.L.I.S) de Stocamine s'est réunie le 16 septembre dernier. Lors de cette réunion présidée par M. le Sous-Préfet de Thann et en présence des représentants des cinq collèges à savoir les associations, les collectivités (communes, département région), l'administration, les syndicats et les industriels, **il a été décidé à l'unanimité des membres de créer un comité de 13 experts nationaux et internationaux.**

Avec pour mission d'apporter tous les éléments et toute l'objectivité nécessaire pour une aide à la décision, ce comité est étroitement associé aux travaux menés par l'INERIS (Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques) mandaté pour contribuer à l'élaboration du scénario de fermeture. **A ce jour, aucune solution n'est privilégiée.** Le comité de pilotage rendra son avis au plus tard à la mi-2011 à la CLIS et au Préfet.

Parallèlement une démarche d'information et de concertation confiée par le Ministère à l'exploitant est engagée : site internet, réunion publique...

- Constatant que la démarche engagée par l'exploitant et l'Etat se veut transparente,
- Soulignant que le comité de pilotage devra rendre son avis en toute indépendance avant la mi 2011,
- Rappelant que la décision définitive appartient à l'Etat

Les élus tiennent à rappeler les éléments suivants sur le devenir de Stocamine :

- La démarche voulue et engagée par l'Etat mérite qu'elle soit menée jusqu'à son terme. Toute décision mûrie et réfléchie doit se nourrir d'une expertise indépendante et de débat public. Elle devra s'appuyer sur la fertilisation des différents points de vue.
- Cette démarche exigeante devra aboutir à une solution efficace et pérenne, non préjudiciable pour les générations actuelles et futures, conformément aux principes du développement durable.
- Les éléments financiers ne doivent pas être une variable d'ajustement
- Le calendrier proposé doit être impérativement respecté.

Les signataires :

Jean Claude Eicher, Maire de Pulversheim

Michel Fortmann, Conseiller municipal à Richwiller (membre de la CLIS)

Vincent Hagenbach, Maire de Richwiller

Philippe Hartmeyer, Maire de Ruelisheim

Francis Hillmeyer, Député-Maire de Pfastatt

Bernard Hoegy, Maire de Réguisheim

Fabian Jordan, Maire de Berrwiller

Richard Lasek, Maire de Bollwiller

Alain Leconte, Maire de Reiningue

Jean-Paul Omeyer, Vice-Président du Conseil Régional d'Alsace (membre de la CLIS)

Stanislas Pilarz, Maire de Staffelfelden

Michel Sordi, Député-Maire de Cernay

Jo Spiegel, Maire de Kingersheim

Pierre Vogt, Conseiller Général du Haut-Rhin (membre de la CLIS)